COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 08 Novembre 2022 à 20h30

Présents/tes : Maryse ANNET, Fabienne CHAVANNE, Yves BLOT, Jean-Claude DELORME, Christophe PARAT, Bernard METRAT, Alain TRICHARD.

Agnès BORDAT CATOIRE (en visio)

Secrétaire de séance : Yves BLOT

Approbation du précédent compte rendu : Approuvé à l'unanimité

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour

---

1 **Déliberations**

Travaux d'assainissement

il est présenté le résultat de la consultation pour la tranche de travaux prévue en en 2022 . L'entreprise POTAIN ressort de l'étude comme la mieux-disante. Il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise POTAIN pour un montant de 145 240 € HT soit 174 288 €TTC

Accepté à l'unanimité.

Eclairage public

-Remplacement des points d'éclairage à ST Hyppolite.

Le SYSDEL propose de remplacer les points d'éclairage devenus vétustes par de nouveaux mats et de nouvelles sources lumineuses avec un financement à 50 %.

L'opération ayant un coût total de 4 348.57 € le reste à charge de la commune est de 2 174.28 €

Accepté à l'unanimité

-Eclairage du terrain de pétanque.

Les bornes éclairant le terrain de pétanque étant en très mauvais état et n'étant plus réparable, il est proposé de les remplacer par un mat identique à ceux posés lors des derniers travaux.

Le SYSDEL finance ces travaux à 50 %.

Le coût global de l'opération étant de 3 098.05 € le reste à charge de la commune est de 1 549.02 €

Accepté à l'unanimité

-Achat de guirlandes lumineuses

Il est proposé d'acquérir 2 guirlandes lumineuses

Accepté à l'unanimité

-Pacte de solidarité COMCOM du Clunisois

Le montant des travaux de voirie 2022 s'élève à 31 050.16 € HT. Le Maire propose de solliciter la communauté de communes à hauteur de 15 864 € pour le financement de ces opérations soit 50 %. Le reste à charge de la commune s'élèvera à 15 864.40 € HT, soit 50 % de la valeur de l'équipement.

Accepté à l'unanimité

-PLUI

Le principe de mettre en place un plan local d'urbanisme intercommunal a été voté par le conseil communautaire. Notre avis sera requis dans les 3 mois.

Il est décidé de reporter le vote du conseil municipal au conseil de décembre

2. Questions diverses et informations

-Travaux de voirie

En attente de l'avis de la DRI sur la signalisation à mettre en place

-Cimetière

Les plantations seront faîtes fin novembre- début décembre

-UNESCO

Point sur l'évolution du dossier de présentation du doyenné de Saint Hyppolyte à l'UNESCO.

L'organisation générale du comité de présentation paraît très pyramidale.

Le travail en petite organisation territoriale s'effectue de manière harmonieuse.

Le comité local composé du Renouveau de St Hyppolite, du représentant de la commune, et de plusieurs personnes intéressées élaborent le dossier

-Maison DEMORON

Une réunion de travail a eu lieu avec des représentants de l'état, du département, de la CAF et de la communauté de communes dans le but de trouver les financements pour l'étude de faisabilité du projet.

Il est décidé de programmer une réunion de la commission le 15/12/2022 pour faire le point sur les avancements.

-Fusion des communes Bonnay-Saint-Ythaire

Un courrier de demande d'avis va être envoyé aux personnels communaux pour être transmis au centre de gestion.

Le travail sur l'administration de la commune nouvelle avance bien.

-Affouages 2022

Malgré un nombre important de participants le bornage des parcelles et le tirage au sort des lots se sont bien passés avec l'aide de plusieurs affouagistes.

-Pays d'art et d'histoire

Des totems concernant les vitraux ont été mis en place dans l'église.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22 h 45

Prochain Conseil Municipal le mardi 06 Décembre